

**Réintroduction des cours obligatoires pour propriétaires de chiens (bis)**

Nicolas Maître (PS)

Comme on pouvait le lire dans la presse du 24 avril dernier, l'éducation des chiens et de leurs propriétaires demeure actuellement un réel problème. L'augmentation des cas de morsure a passé du simple au double en l'espace de cinq ans. Les chiffres parlent d'eux-mêmes puisque durant ce laps de temps, selon les sources AMICUS, la population de canidés a augmenté de 5% alors que les attaques de crocs ont doublé. Selon l'article, l'augmentation des morsures peut être également due aux importations illégales de chiots, à l'annonce systématique des cas, au manque de sociabilisation des chiens et l'absence de directives cantonales. Force est de constater qu'après le refus en 2020 d'une motion traitant du même sujet et émanant de notre groupe, la situation a empiré.

Alors que notre canton détient le record du nombre de chiens par habitant, peut-on se permettre d'attendre avant de légiférer, comme le prétend le ministre Stéphane Theurillat dans le même article ? D'autres cantons romands n'ont pas attendu les initiatives fédérales avant de réintroduire les cours obligatoires pour propriétaires de chiens, à l'exemple de Fribourg, Valais ou Neuchâtel. Ces cours sont salués par les professionnels du milieu, comprenant les vétérinaires et les comportementalistes animaliers, qui constatent également que le manque de sociabilisation des canidés s'est par ailleurs accru depuis 2017, lorsque lesdits cours ont été supprimés. Encore faut-il rappeler que les bienfaits de ces cours ne profitent pas seulement aux chiens mais aussi à leurs maîtres. Et comme un spécialiste du comportement le relève encore dans l'article : *« Il faut apprendre aux propriétaires à savoir lire leur animal et éduquer les gens avant les chiens ! »*

Une morsure de chien est toujours traumatisante pour les victimes, tant au niveau physique que psychique. Une attaque ou un comportement agressif est toujours de trop et mal vécue. N'attendons pas que l'irréparable se produise.

**Nous demandons en conséquence au Gouvernement qu'il réintroduise dans les meilleurs délais l'obligation de cours pour tous les nouveaux propriétaires de chiens. Notre requête étant rédigée en termes généraux, nous lui laissons le soin de proposer la manière, les modalités et les éventuelles exceptions à définir dans son application.**

Nicolas Maître (PS)

**Co-signataires**

- Jude Schindelholz (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegard Lièvre Corbat (PS)

- Valérie Bourquin (PS)
- Françoise Schaffter Houlmann (PS)

Intervention déposée officiellement le 21 mai 2025